



HAL
open science

[Note de lecture critique] La condition handicapée,
Henri-Jacques Stiker, Presses Universitaires de
Grenoble, collection “ Handicap Vieillessement Société ”,
2017.

Hugo Dupont

► To cite this version:

Hugo Dupont. [Note de lecture critique] La condition handicapée, Henri-Jacques Stiker, Presses Universitaires de Grenoble, collection “ Handicap Vieillessement Société ”, 2017.. Revue française des affaires sociales, 2018. hal-01836938

HAL Id: hal-01836938

<https://hal.science/hal-01836938>

Submitted on 12 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[NOTE DE LECTURE CRITIQUE]

***La condition handicapée*, Henri-Jacques Stiker,
Presses Universitaires de Grenoble,
collection « Handicap Vieillesse Société », 2017.**

Dans *La condition handicapée*, Henri-Jacques Stiker réunit un ensemble de textes et de conférences qu'il a réalisés au cours de ses quarante années de recherche, anthropologiques d'abord, mais aussi sociologiques, historiques et philosophiques, dédiées à la question du handicap, de sa place et de la prise en compte des personnes handicapées dans nos sociétés. Certains écrits sont enrichis d'ajouts qui les actualisent et explicitent la façon dont ils participent à la démonstration de l'existence d'une condition handicapée.

L'auteur commence par justifier l'utilisation du concept de *condition* en rappelant son utilisation récurrente pour désigner tour à tour la condition ouvrière, la condition féminine, la condition noire, etc. Pour la définir, il cite Pap Ndiaye qui parle ainsi de la condition noire : « Le terme de condition, certes un peu vieilli aujourd'hui, semble néanmoins adéquat en ce qu'il désigne une situation sociale qui n'est ni celle d'une classe, d'un État, d'une caste ou d'une communauté, mais d'une minorité, c'est-à-dire d'un groupe de personnes ayant en partage, *nolens volens*, l'expérience sociale d'être généralement considérées comme noires. La condition noire est donc la description de cette expérience sociale minoritaire » (Ndiaye, 2008). Henri-Jacques Stiker nous dit ainsi qu'« il est aisé de remplacer l'adjectif "noir" par celui d'"handicapé" pour obtenir une bonne approche de ce que je nomme la condition handicapée. [...] C'est à la fois une manière d'être situé dans la société et de l'habiter, de vivre et de réagir, de partager avec d'autres qui font la même expérience – bref une façon d'être au monde » (p. 8). Dans une première partie, l'auteur montre l'ambivalence du traitement réservé aux personnes handicapées à travers l'histoire. Il commence par définir une différence conceptuelle entre identité et condition. Il rappelle que si chaque individu peut appartenir à des catégories (femme, ouvrier, handicapé, etc.), cela ne définit pas pour autant son identité, chaque individu étant bien autre chose que ce que les catégories définissent. Pourtant, des assignations tout comme des revendications d'identité parcourent la catégorie handicapée. Sans ignorer cette réalité empirique, l'auteur nous dit qu'il n'existe une identité handicapée que parce qu'il y a un manque de reconnaissance de l'autre en soi-même et de soi-même en l'autre. Ainsi préfère-t-il parler de condition que d'identité dans la mesure où l'identité essentialise, impose une altérité indépassable là où « la condition renvoie [...] à du socialement construit, et donc à du modifiable » (p. 25).

Puis il nous rappelle comment les Lumières et la Révolution française ont fait émerger juridiquement la figure de l'infirme en le différenciant du pauvre. Les fous, s'ils sont toujours enfermés, ne sont plus des prisonniers mais des malades curables, ce qui fait tomber la différence de nature entre eux et l'humanité. Ce sont aussi les personnes présentant une déficience sensorielle qui font l'objet d'une attention particulière en étant désormais considérées comme éducatibles et de potentiels travailleurs rentables. Cette reconnaissance de certains infirmes leur permet de bénéficier de l'assistance publique qui jette les bases d'une solidarité publique. Cependant, l'auteur qualifie ce XVIII^e siècle et la Révolution de « moment ambigu » (p. 27) dans la mesure où, « à l'intérieur même de l'affirmation de la citoyenneté, les déficiences ne sont ni égales entre elles, ni sur le même pied d'égalité que les valides » (p. 46). L'auteur poursuit sa démonstration de l'ambivalence de la reconnaissance que nous accordons aux personnes handicapées en rappelant la législation du 30 mai 2001 sur la question de la stérilisation des jeunes femmes handicapées mentales. Il montre comment, partant du bon sentiment d'éviter des grossesses non désirées et les difficultés d'élever un enfant qui peuvent s'ensuivre, une telle législation a déprécié les femmes en question en préjugant de leur incapacité à donner leur avis. La recherche de consentement à une décision prise pour elles a

été privilégiée au détriment d'une éducation au choix. Cet épisode relativement récent montre qu'il existe une permanence dans la stigmatisation et la dépréciation des personnes handicapées. Henri-Jacques Stiker regrette ces manifestations de maintiens systématiques des personnes handicapées dans l'altérité et l'infériorité et constate, avec Robert Castel, que « même lorsqu'ils ne sont pas exclus, ils ont une place inférieure bien établie. Même s'il n'est pas inconcevable de sortir de la catégorie d'assisté permanent, la structuration, tant des mentalités que du social, s'y oppose pratiquement » (p. 62). Cependant, il met en garde contre la tentation de l'assimilation, figure abusive de l'universalisme, et contre le différentialisme, concepts parfois mobilisés pour tenter de penser une solution à cette mise en infériorité permanente. Le modèle de l'assimilation, nous explique-t-il, prend le risque d'être aveugle aux différences au point d'annuler l'autre et de voir, *in fine*, ce qui est nié finir par être revendiqué avec violence. Dans le modèle différentialiste, si « la spécificité, la différence, est reconnue et peut même être acceptée » (p. 60), elle est aussitôt hiérarchisée et valorisée différemment.

Après avoir montré sociologiquement, historiquement et philosophiquement l'ambivalence de la reconnaissance que nous accordons péniblement aux personnes handicapées, Henri-Jacques Stiker tente de dénouer les fils des théorisations successives du handicap tout en montrant les limites et les ambiguïtés. Il commence par effectuer une analyse historique des dénominations et des classifications du handicap. Il rappelle comment nous sommes passés de l'infirme, qui, avec Esquirol, est considéré comme un malade à soigner afin de le rendre éducatif et socialisable, à l'inadapté, qui a désigné tous ceux qui ont fait preuve d'un manque de performance et d'un écart de conformité, puis à la notion de handicap qui va émerger à la faveur de la reconnaissance des mutilations de l'industrie et de la guerre. Il s'attarde sur les classifications de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui ont tenté de donner un contenu au mot handicap à travers la Classification internationale du handicap (CIH) et la Classification internationale du fonctionnement (CIF), desquels il ressort un effacement du sujet au profit de l'émergence de l'utilisateur qui prend la forme d'un client à satisfaire et qui ne doit sa reconnaissance qu'à la mesure de son écart à la norme, à la moyenne. Si la classification québécoise du Processus de production du handicap (PPC) montre une réflexion plus anthropologique, elle oublie elle aussi, comme la CIF, la dimension psychique de l'individu pour le renvoyer uniquement à ce qui est mesurable pour le mettre en rapport avec une performance moyenne. Il critique alors la loi française de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées dont il doute de la sincérité de vouloir réellement prendre en considération la notion d'environnement dans la définition du handicap. Aussitôt, met-il en garde contre l'usage du concept de *situation de handicap* dans la mesure où cette expression efface la notion de déficience et tend à nier que le handicap est avant tout le résultat d'une « interaction entre une déficience et des facteurs externes » (p. 149). Issue des classifications précédemment analysées, cette expression effacerait ainsi la subjectivité de l'individu, ses caractéristiques propres, ses habitudes, son psychisme.

À l'issue de cette deuxième partie, le lecteur se rend compte que la constante de la condition handicapée quels que soit l'époque et le lieu, est le malaise et l'indécision des sociétés occidentales face à l'infirmité. Cela fait de la condition handicapée une condition paradoxale, paradoxe que la troisième partie du livre entend participer à surmonter.

Dans un premier chapitre, Henri-Jacques Stiker milite pour une « osmose » (p. 157), une interpénétration entre le milieu ordinaire (de droit commun) et le milieu spécialisé. Il suggère de cesser de tenter d'améliorer l'accueil en établissement spécialisé et d'utiliser les compétences et l'expérience des professionnels de ces établissements pour qu'ils agissent au sein même du milieu ordinaire afin de le rendre enfin plus inclusif. Il propose que « le milieu spécialisé, pour une large part, agisse *en* milieu ordinaire et que le milieu ordinaire soit

constamment soutenu, aidé, éclairé par l'expérience et le savoir-faire des professionnels spécialisés » (p. 158).

Il suggère ensuite de reconnaître et de laisser la place aux personnes handicapées qui prennent la parole en rappelant le slogan « *nothing for us without us* » (p. 173).

Enfin, il rappelle que notre monde est construit par rapport à une norme arbitraire qui tire sa légitimité de la moyenne statistique de ce que nous sommes. Aussi ce monde met-il de côté tous ceux qui ne correspondent pas à ces moyennes. Or, il n'est plus question aujourd'hui de les laisser se débrouiller à tenter en vain de correspondre à ces moyennes. Il n'est pas plus question de les envoyer ailleurs, dans un lieu de socialisation à part, aux normes artificielles à l'écart du regard gêné de ceux qui correspondent aux statistiques. Le temps est au changement de normes, à « l'ergonomisation du monde » (Blanc, 2012) au nom de la non-discrimination. « Ces exigences portent la transformation de la vie en commun, du vivre ensemble, et donc de la politique touchant au logement, aux conditions de travail, à la ville, à l'éducation – bref à tous les secteurs de l'existence. C'est de la dynamite » (p. 188). Pour y parvenir, l'auteur suggère de développer une véritable politique du *Care* où serait valorisée l'attention à l'autre, la volonté de créer du lien dans une logique « d'équité-solidarité » (p. 197). Les facteurs environnementaux étant désormais mis en avant dans la définition du handicap, la compensation de celui-ci devient individuelle et relève ainsi de l'équité tout en étant pris en charge par la solidarité nationale. Cela permettrait de réconcilier l'individualisme avec le collectif en permettant aux personnes handicapées « d'être soi-même avec les autres » (p. 198) et de sortir de leur façon liminale d'être au monde, ambivalente et ambiguë, que l'auteur appelle la condition handicapée.

L'auteur a réussi son pari : celui de faire d'un ensemble disparate de travaux aux natures et statuts différents, un cheminement logique et cohérent qui parvient à donner corps au concept de condition handicapée et à son dépassement éventuel. Les textes ayant été écrits de manière indépendante pour l'essentiel, certains passages peuvent apparaître comme des digressions lorsque l'on considère leur place dans l'ensemble de la démonstration dans la mesure où, s'ils servent le propos du chapitre en cours, ils semblent s'éloigner de la question de la condition handicapée. Au final, peu importe, tant l'auteur a fait l'effort d'ajouter des paragraphes originaux aussi bien pour actualiser certaines données et réflexions que pour s'assurer que le lecteur ne perd pas le fil rouge de la démonstration. Aussi, un effort particulier semble avoir été fait pour rédiger des transitions et des synthèses régulières pour faire oublier au lecteur qu'il s'agit, au départ, d'un ensemble hétérogène.

Hugo Dupont,
maître de conférences en sociologie, université de Poitiers, Gresco (EA 3815).